

# Annonces légales

Contacts : 04.91.84.46.30 - al@laprovence-medias.fr  
www.laprovencemarchespublics.com

Jeu 1 Août 2019  
habilité à publier par arrêté de Monsieur le Préfet du Département

## VENTES AUX ENCHERES

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE  
D'UN APPARTEMENT DE TYPE 3 de 57,28 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage bâtiment C (lot 763) et D'UNE  
CAVE n° 1477 au sous-sol bâtiment C (lot 1.763) dépendant d'un ensemble immobilier sis à  
MARSEILLE (13011), Résidence LA GROGNARDE, 11, avenue Maréchal-Ney**

**MISE A PRIX : 25.000 EUROS**

Visite le Mardi 27 Août 2019 de 9 h 00 à 10 h 00

944488

**ADJUDICATION LE JEUDI 5 SEPTEMBRE 2019 à 9 h 30** à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille, au Palais de Justice, Salle Borély - rez-de-chaussée - Palais Monthyon, Place Monthyon - 13006 MARSEILLE

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

### RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :  
Sur le site internet <http://www.pdgconseils.com> du Cabinet de Me Thomas D'JOURNO, Avocat au Barreau de Marseille,

Au Cabinet de Maître Thomas D'JOURNO, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 - [t.hoffmann@pdgconseils.com](mailto:t.hoffmann@pdgconseils.com) TOUTS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.

Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon - 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

## ANNONCES LEGALES

943415

### COMMUNE DE LA ROQUEBRUSSANNE

#### AVIS

#### ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

##### 1ère PARUTION

Par arrêté du 21 Juin 2019, Mr le Maire de La Roquebrussanne a ordonné la mise en enquête publique relative au zonage d'assainissement de la Commune. A cet effet Mr PORCHER Jean-Michel a été désigné comme commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie du Mardi 20 Août 2019 à 9h au Vendredi 20 Septembre 2019 à 12h inclus, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie ; chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations soit :

1. sur le registre d'enquête (version papier),
2. les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de La Roquebrussanne
3. par voie électronique (version dématérialisée) à l'adresse suivante : [enquetePublique082019@laroquebrussanne.fr](mailto:enquetePublique082019@laroquebrussanne.fr) (en précisant bien l'objet du courriel et l'attention du commissaire enquêteur).

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie de La Roquebrussanne :  
- le mardi 20 août de 14h à 17h  
- le samedi 31 août de 9h à 12h  
- le jeudi 12 septembre de 14h à 17h  
- le vendredi 20 septembre de 9h à 12h (fin de l'enquête).

Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie de La Roquebrussanne, sur tous les lieux habituels d'affichage, et sur le site internet de la commune.

Le rapport du commissaire enquêteur et ses conclusions seront transmis au Maire dans un délai de un mois à l'expiration de l'enquête et seront tenus à la disposition du public en mairie de La Roquebrussanne durant un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Maire  
Michel Gros.

944616



### PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

#### AVIS

#### D'APPROBATION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES, BASSIN VERSANT DES AYGALADES, COMMUNE DE MARSEILLE

Par arrêté préfectoral du 21 juin 2019, le Préfet des Bouches-du-Rhône a approuvé le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'inondation (PPRI) du bassin versant des Aygaldes sur la commune de Marseille. L'arrêté d'approbation a été publié le 25 juin 2019 au recueil des actes administratifs des Bouches-du-Rhône N°13-2019-154. Il peut être consulté sur le site internet des services de l'État dans le département : [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr). Il est également affiché pour une durée d'un mois à la mairie de Marseille et au siège la Métropole Aix Marseille Provence.

Le dossier de PPRI approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie et au siège la Métropole Aix

Marseille Provence. Il est consultable et téléchargeable sur le site internet des services de l'État dans le département.

944611



### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

#### DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ, DE LA LÉGALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT BUREAU DES ÉLECTIONS ET DE LA RÉGLEMENTATION SÉCRÉTARIAT DE LA CDAC13

#### EXTRAIT DE DÉCISION

Réunie le 29 mai 2019, la commission nationale d'aménagement commercial a autorisé le projet de la SAS G2J visant à étendre de 270 m<sup>2</sup> la surface de vente de la zone commerciale « Plan-de-Campagne », par la création d'une cave à vins « LA ROUTE DES VINS » de 220 m<sup>2</sup> de surface de vente et d'une cellule commerciale spécialisée dans la vente de produits de nutrition et d'accessoires pour les sportifs de 50 m<sup>2</sup> de surface de vente, pour la porter de 220 000 à 220 270 m<sup>2</sup> de surface totale, aux Pennes-Mirabeau.

Fait à Marseille, le 26 JUIL. 2019  
Pour le Préfet  
Le Secrétaire Général Adjoint  
Nicolas DUFAUD

## VIE DES SOCIETES

943852

BMI GESTION D'ENTREPRISES SAS au capital de 10 000 euros Siège social : Traverse de la Penne Actiparc 1 1<sup>er</sup> étage Bâtiment 3 13821 La Penne sur Huveaune RCS Marseille 533 124 228. Aux termes d'une décision de dissolution en date du 24 juillet 2019, la société IPECOM, SAS au capital de 8 750 757 €, dont le siège social est 20, bis rue Louis Philippe 92200 Neuilly sur Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 523 164 317 a, en sa qualité d'associée unique de la société BMI GESTION D'ENTREPRISES, décidé la dissolution anticipée de ladite Société. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société BMI GESTION D'ENTREPRISES peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Marseille.

944554

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 15 Mars 2019 dûment enregistré à Aix en Provence, le 15 Mars 2019, il a été constitué une société dont les coordonnées suivent :

Forme : S.A.R.L.

Objet : En France et dans tous les pays, l'achat et la vente de tous véhicules neufs, occasions, pièces détachées à l'importation et exportation, la location de tous types de véhicules et tous objets ayant rapport avec l'activité automobile, en qualité de détaillant ou grossiste.

Dénomination : AUTO PARTAGE CONCEPT

Siège Social : 270, Chemin Roger Martin - 13090 - Aix en Provence

Durée : 99 ans (Quatre Vingt Dix neuf ans)

Capital social : 1.500 Euros (Mille Cinq Cents Euros)

Gérance : Monsieur Patrice NOVARA - 1080, Chemin de la Bédoule - 13540

Puyricard

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de : AIX EN PROVENCE

Le gérant

944713

Le SYNDEC Syndicat National de défense des propriétaires et copropriétaires informe ses adhérents de la tenue de son assemblée générale annuelle

Le jeudi 5 septembre à 18 heures  
dans ses locaux 18 rue Breteuil 13001 Marseille

L'ordre du Jour est le suivant :

- Compte rendu de l'exercice financier 2018/2019
- Approbation des comptes pour la période 2018/2019
- Rapport moral du Président
- Quid au Président pour sa gestion
- Vote du budget prévisionnel 2019/2020
- Rapport sur commissions et actions du Syndec
- Actions futures à prévoir
- Élections des membres du bureau
- Élection du Président
- Élection du vice président
- questions diverses

Le Président

944717

Le Pré de la Ganne Société à responsabilité limitée, au capital de 500 euros Siège social : Le Rubis, 165, avenue Gallée Parc de la Duranne III 13857 AIX-EN-PROVENCE 519 353 338 RCS AIX-EN-PROVENCE. Aux termes d'une délibération en date du 05/06/2019 : Le soussigné Monsieur Frédéric DUROUSSEAU demeurant au 21-25 rue Balzac, 75008 PARIS a été nommé Gérant à compter de ce jour et pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Charles-Antoine PINEL.